



COMMUNIQUE DE PRESSE

Vote du Parlement européen sur le rapport BECA : les députés font le choix de la modération

Paris, le mercredi 16 février 2022

Ce mercredi 16 février, le Parlement européen a définitivement adopté le rapport de la commission spéciale BECA pour la lutte contre le cancer. La filière vitivinicole salue l'équilibre de ce texte, qui privilégie la lutte contre la consommation nocive d'alcool et défend la modération.

Pour Jérôme Despey, président du Conseil spécialisé vins de FranceAgriMer, « *ce rapport sur la lutte contre le cancer représente une avancée pour la santé des citoyens européens. Dans son volet « alcool », il préconise de s'attaquer à la consommation nocive d'alcool. Notre filière souscrit pleinement à cette recommandation* ».

« *Il faut assumer la place légitime de la modération, souligne Bernard Farges, président du Comité National des Interprofessions des Vins à appellation d'origine et à indication géographique (CNIV). « Au nom de l'ensemble des organisations professionnelles de la filière, nous saluons le travail des parlementaires européens qui sont parvenus à un texte équilibré et de bon sens. Les élus ont fait le choix d'une politique de prévention constructive, et donc efficace, qui fait clairement la distinction entre la modération et l'abus* ». « *C'est également une décision cohérente après l'adoption de la Politique Agricole Commune et son soutien à la filière qui a connu une période critique entre le Covid et les épisodes de gel sans précédent* », précise Jérôme Despey.

Engagés dans la modération depuis des années, l'ensemble des acteurs de la filière vitivinicole participe à l'élaboration d'actions d'éducation et de prévention à l'intention du grand public et des professionnels. La consommation responsable a d'ailleurs été adoptée par les Français : 90 % des Français boivent moins de 10 verres d'alcool par semaine, 80% d'entre eux boivent moins de deux verres par jour, 90% ne consomment pas tous les jours (source : BEH Santé Publique France 2017).

Contact presse

François-Xavier Raak
francois-xavier.raak@comfluence.fr
06 78 46 76 81